



DOSSIER DE CANDIDATURE 2011/2012

LIGUE de BOURGOGNE de JUDO JUJITSU

Dojo Régional – CREPS Bourgogne-Dijon – 15 rue Pierre de Coubertin – 21000 DIJON

Tél : 03 80 66 74 77 / Fax : 03 80 63 88 78 / E-mail : bourgognejudo@wanadoo.fr / Web : www.bourgognejudo.fr

POLE ESPOIR Dijon - Saison 2011/2012

Le **Pôle Espoir Judo de la Ligue de Bourgogne de Judo** est une structure labellisée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports qui fait partie intégrante du dispositif du sport de haut niveau de la FFJDA.

Le **Pôle Espoir Judo de la Ligue de Bourgogne de Judo** a pour missions :

- de détecter et de former les cadets, cadettes et jeunes juniors,
- de permettre aux meilleurs athlètes, à l'issue de leur formation, d'intégrer un pôle France tout en réussissant leur scolarité.

RATTACHEMENT FEDERAL

Fédération Française de Judo Jujitsu Kendo et Disciplines Associées (FFJDA)

21-25 avenue de la Porte de Châtillon - 75680 PARIS CEDEX 14

Tél. : 01 40 52 16 16 - Fax : 01 40 52 16 00 - mail : judo@ffjudo.com - web : www.ffjudo.com

Directeur Technique Nationale : René RAMBIER
Chargés de missions nationales : Guy LEBaupin - « Pôles Espoir »
Arnaud PERRIER - « Pôles France »

ORGANISATION GENERALE

Responsable Administratif du Pôle Espoir Judo : **M. Eric FAUROUX**
mail : eric.fauroux@ffjudo.com

Coordonnateur du Pôle Espoir Judo : **M. Cédric GAUDET**
mail : cedgaudet@wanadoo.fr

Le RECRUTEMENT

Dès la 4^{ème}.

L'intégration d'un sportif dans une structure « Pôle Judo » comprend 3 étapes successives :

- 1. Le recrutement sportif :**
Le candidat doit satisfaire à des exigences sportives et retourner le dossier d'inscription joint.
L'équipe technique du Pôle propose des dossiers aux meilleurs judokas régionaux.
Les candidats seront présélectionnés pour une journée de tests qui se déroulera
Le MERCREDI 4 MAI 2011 au Dojo Régional.
- 2. Le recrutement scolaire pour les collégiens et les lycéens :**
Le responsable du Pôle transmet les dossiers sportifs retenus aux différents chefs d'établissement.

Les commissions pédagogiques donnent un avis sur les orientations possibles.
Si le dossier scolaire est accepté, les candidats sont intégrés dans le collège ou lycées selon des modalités spécifiques à chaque établissement.

3. **L'examen médical d'aptitude :**

Celui-ci permet de déterminer l'aptitude à poursuivre ou non un entraînement intensif. Il est obligatoire. Il est réalisé après l'inscription dans l'établissement scolaire durant les grandes vacances. Le CREPS Bourgogne-Dijon envoie aux familles la liste des examens à effectuer.

La FORMATION SCOLAIRE

Les Recteurs et les Inspecteurs d'Académie organisent l'accueil des sportifs dans les établissements d'enseignement du second degré, publics ou privés, sous contrats, qui ont inscrits volontairement cet accueil dans leur projet d'établissement.

L'entraînement intensif et la participation aux compétitions imposent des formules adaptées d'aménagement de l'emploi du temps, du régime scolaire et éventuellement du calendrier des examens.

Les enseignants ayant en charge les sportifs de haut niveau, adaptent leur démarche pédagogique afin de personnaliser l'apprentissage de l'élève, lui garantir davantage d'autonomie et faciliter la réussite de son projet scolaire personnel.

Le soutien scolaire est assuré par le CREPS de Bourgogne Dijon et les établissements scolaires.

Possibilité de soutien scolaire tous les jours en fonction de la demande et des besoins des sportifs.

La FORMATION SPORTIVE

- Entraînement intensif de 10 à 15 heures par semaine.
- Participation à 3 tournois labellisés, aux compétitions UNSS et fédérales.
- Participation aux stages organisés par la Fédération de Judo et par le Pôle Espoir.
- Suivi individuel de formation dispensé par l'encadrement du pôle.
- En plus de la formation technique, les Pôles Espoir forment les jeunes athlètes physiquement et psychologiquement afin qu'ils soient capables, s'ils intègrent un Pôle France, de supporter les charges d'entraînement.
- Le Pôle Espoir est totalement intégré à la vie sportive de la Ligue de Bourgogne de Judo Jujitsu.

Les INTERNATS

CREPS Bourgogne Dijon - 15 rue Pierre de Coubertin - 21000 DIJON

Tél. : 03 80 65 46 12

Lycée Privé Les Arcades - 13 rue du vieux Collège - BP 61830 - 21018 DIJON

Tél. : 03 80 68 48 28

Mail : lycee.prive.les.arcades@wanadoo.fr

Lycée Hippolyte Fontaine pour les judokas scolarisés dans l'établissement

20 Boulevard Voltaire - 21000 DIJON

Tél. : 03 80 38 36 00

Web : www.lyceehfontaine.com

Le LIEU d'ENTRAINEMENT

Dojo Régional - CREPS Bourgogne-Dijon - 15 rue Pierre de Coubertin - 21000 DIJON

L'ENVIRONNEMENT MEDICAL

CREPS Bourgogne-Dijon - 15 rue Pierre de Coubertin - 21000 DIJON
Tél. : 03 80 65 02 70

SUIVI LONGITUDINAL ET EXAMENS MEDICAUX OBLIGATOIRES :

Centre médico-sportif du CREPS Bourgogne-Dijon - 15 rue Pierre de Coubertin - 21000 DIJON
Tél. : 03 80 65 02 70

EQUIPE « SANTE » DU POLE ESPOIR JUDO

Médecin du Pôle : Docteur : C. CHALOPIN
CREPS Bourgogne Dijon - 15 rue Pierre de Coubertin - 21000 DIJON
Tél. : 03 80 65 02 70

Kinésithérapeutes : M. Olivier CIAPPUCCINI
15 ter Boulevard de Voltaire - 21000 DIJON

Kinésithérapeute du CREPS Bourgogne-Dijon
15 rue Pierre de Coubertin - 21000 DIJON
Tél. : 03 80 65 02 70

Les ETABLISSEMENTS SCOLAIRES avec HORAIRES AMENAGES

Collège Camille Claudel : Classe de 4^{ème} et 3^{ème}
4 bis route de Dijon - 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
Tél : 03 80 48 15 90

Classe de 4^{ème} et 3ème

Lycée Jean-Marc Boivin : Enseignement Général
4 bis route de Dijon - 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
Tél : 03 80 48 15 80

Seconde générale

Baccalauréat Général :

- S séries scientifiques
- ES série économique et sociale
- L série littéraire

Lycée Privé Les Arcades : Enseignement Général Technologique et Professionnel
13 rue du vieux Collège - BP 61830 - 21018 DIJON
Tél : 03 80 68 48 28
Mail : lycee.prive.les.arcades@wanadoo.fr
Web : www.lyceelesarcades.com

Secondes : générale et technologique

Baccalauréat Général :

- ES série économique et sociale
- L série littéraire

Baccalauréat Technologique :

- STG
- ST2S

Enseignement Professionnel :

- BAC Pro Commerce
- BAC Pro Comptabilité
- BAC Pro Secrétariat
- BAC Pro Vente
- BEP Carrières sanitaires et social

Lycée Hippolyte Fontaine : **Enseignement Général Technologique** et Professionnel
20 Boulevard Voltaire - 21000 DIJON
Tél : 03 80 38 36 00
Web : www.lyceehfontaine.com

Secondes : générale et technologique

Baccalauréat Général :

- ES série économique et sociale
- L série littéraire
- S série scientifique

Baccalauréat Technologique :

- STI sciences et technologies industrielles
[spécialité génie électrotechnique]
- STI sciences et technologies industrielles
[spécialité génie énergétique]
- STI sciences et technologies industrielles spécialité génie mécanique
[option systèmes motorisés]
- STL sciences et technologies de laboratoire
[spécialité chimie de laboratoire et de procédés industriels]

Certificat D'aptitude Professionnelle :

- Installateur sanitaire
- Maintenance des véhicules automobiles
- Préparation et réalisation d'ouvrages électriques
- Prothésiste dentaire
- Réparation des carrosseries
- Serrurier métallier

Brevet d'études Professionnelles :

- Carrosserie
- Maintenance des équipements industriels
- Maintenance des véhicules et des matériels
- Métiers de l'électrotechnique

Baccalauréat Professionnel :

- Electrotechnique, énergie, équipements communicants
- Etude et définition de produits industriels
- Maintenance de véhicules automobiles [option voitures particulières]
- Maintenance des équipements industriels
- Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
- Technicien du froid et du conditionnement de l'air
- Technicien en chaudronnerie industrielle

Seconde Professionnelle Du Bac Pro :

- Seconde professionnelle de bac pro

Contactez la Ligue de Bourgogne de Judo Jujitsu pour tout autre établissement.